

Procès-verbal des délibérations du bureau syndical <i>Délibérations prises en application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions.</i>			
Séance du jeudi 24 mars à 16h		N° Délibération	DBS-2022-III-01
Convocation 15/03/2022	CAIRE - Haguenau	PJ	

Présents	12	M. Jean-Denis ENDERLIN, M. Alain FUCHS, M. Roger ISEL, M. Jean-Lucien NETZER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Bertrand WAHL et M. Hubert WALTER
Membres en exercice	17	

Excusés	5	Mme Marie-Odile BECKER, M. André ERBS, M. Paul HEINTZ., M. Patrice HILT et M. Etienne WOLF.
----------------	----------	---

ORDRE DU JOUR

DBS 2022-III-01 Mise en place d'une mission d'expertise sur la géothermie profonde en Alsace du Nord

Séance du jeudi 24 mars 2022 à 16h

Espace CAIRE à Haguenau

Délibération DBS n°2022-III-01 : Mise en place d'une mission d'expertise sur la géothermie profonde en Alsace du Nord

Rapport présenté par Mme Marie-Odile BECKER, Vice-Présidente.

Contexte

L'Alsace du Nord présente un fort potentiel en géothermie profonde très haute énergie en raison de sa géologie favorable.

Le groupe Électricité de Strasbourg / EDF a développé en 2008 la technique de l'EGS (Enhanced Geothermal System) sur le site expérimental de Soultz-sous-forêts. En 2016, la centrale de Soultz-sous-Forêts est entrée dans une phase industrielle avec production d'électricité. Une centrale géothermique a également été mise en service en 2016 à Rittershoffen pour alimenter l'usine Roquette Frères de Beinheim.

Le territoire offre encore de nombreux potentiels en géothermie profonde, avérés notamment par une cartographie 3D réalisée par ES en 2018. La production d'énergie issue de la géothermie profonde représente 17% de la production d'énergies renouvelables de l'Alsace du Nord en 2018, mais est également de loin la principale source d'augmentation de la production d'EnR du territoire à 2030 et 2050. Enfin, l'eau géothermale recèle du lithium qui est un matériau recherché en raison du développement des batteries pour véhicules électriques.

Cette ressource a des implications importantes en matière de :

- production locale d'énergie renouvelable dans le cadre de la stratégie du PCAET et des enjeux du coût de l'énergie et d'indépendance énergétique,
- aménagement du territoire dans le cadre de la révision du SCoT,
- développement économique dans un contexte national de relocalisation d'activités industrielles et des perspectives offertes par le lithium,
- sociétal en raison des risques potentiels que peut présenter l'installation d'une centrale géothermique et notamment en regard des récents événements survenus à Vendenheim sur le projet Fonroche.

La géothermie profonde et l'exploitation du lithium sont également un des sujets à fort enjeu identifiés dans le cadre du Pacte Territorial de Relance et de Transition Énergétique de l'Alsace du Nord.

Séance du jeudi 24 mars 2022 à 16h

Espace CAIRE à Haguenau

Délibération DBS n°2022-III-01 : Mise en place d'une mission d'expertise sur la géothermie profonde en Alsace du Nord (suite)

Mission d'expertise

En raison de l'opportunité intéressante et singulière que constitue cette ressource abondante pour le territoire, il est proposé au bureau la mise en place d'une mission d'expertise pour :

- renforcer l'ingénierie du territoire par l'apport de connaissances scientifiques
- prévenir les impacts potentiels en regard des pratiques
- cerner les perspectives de développement et conforter ainsi le leadership de l'Alsace du Nord
- acculturer les élus et pouvoir communiquer vers les différents publics

Il s'agit de faire appel à des experts indépendants des porteurs de projets et qualifiés dans 3 grands volets thématiques :

- **Volet technique** : Les différentes géothermies, les techniques de géothermie profonde et d'extraction de lithium, les risques sismiques et autres impacts, les similitudes/différences de contexte par rapport au projet FONROCHE, les modèles de développement au regard des techniques et des projets (implications foncières, échelle de temps, besoins à mettre en face pour la chaleur, l'électricité et le lithium)
- **Volet réglementaire** : Permis et demandes en cours en Alsace du Nord
- **Volet économique** : Opportunités et débouchés économiques

8 experts ont d'ores et déjà été pré-identifiés pour répondre à ces différents questionnements.

La mission consiste dans un premier temps à informer les élus du bureau du PETR ou, le cas échéant, d'élus spécifiques désignés par les EPCI. Les modalités de la mission seront adaptées aux besoins du territoire selon les directives du bureau.

DECISION

Vu la délibération N° CS 2021-I-08 en date du 11 février 2021, validant les éléments de la stratégie du PCAET de l'Alsace du Nord,

Vu la délibération N° CS 2021-II-04 en date du 11 septembre 2021, arrêtant le projet de PCAET de l'Alsace du Nord,

Considérant les enjeux importants de la géothermie profonde pour l'Alsace du Nord en matière énergétique, climatique, économique et sociétale,

Considérant la technicité et le caractère évolutif du sujet, ainsi que la diversité et l'ampleur des projets potentiels en Alsace du Nord,

Séance du jeudi 24 mars 2022 à 16h

Espace CAIRE à Haguenau

Délibération DBS n°2022-III-01 : Mise en place d'une mission d'expertise sur la géothermie profonde en Alsace du Nord (suite)

Le Bureau syndical,
Sur la proposition du rapporteur,
A l'unanimité,

Décide la mise en place d'une mission d'expertise sur la géothermie profonde telle que proposée,

Autorise, dans ce cadre, le Président ou son représentant à signer avec des experts des conventions financières de partenariat,

Charge M. le Président, ou la Vice-Présidente par délégation, des formalités afférentes à la présente décision.

<p>Affiché au siège du PETR, le</p> <p>31/05/2022</p> <p>Pour ampliation</p>	<p>Pour extrait conforme,</p> <p>Marie-Odile Becker Vice-Présidente</p>
--	---